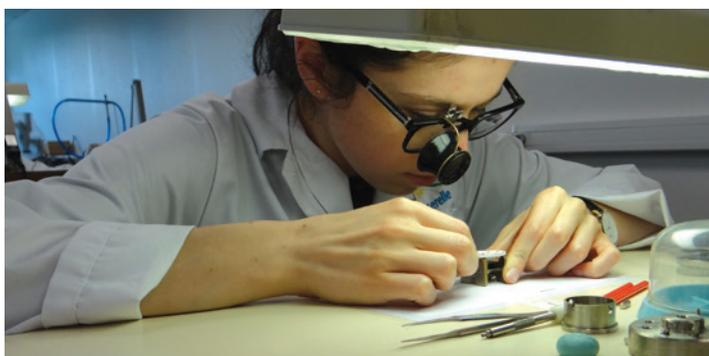


# OBSERVATOIRE

## de la réadaptation professionnelle

La Fagerh fédère les établissements de reconversion professionnelle et leurs organismes gestionnaires.  
Leurs missions ? C'est orienter, former, accompagner des travailleurs handicapés dans le monde du travail.  
**Chaque année, la Fagerh collecte les chiffres clés du secteur et analyse les évolutions.**

2018



fagerh

# ÉVALUER ORIENTER FORMER

## Accompagner vers l'emploi

### 154 STRUCTURES AU SERVICE DE LA RECONVERSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Fagerh fédère 54 associations et organismes gestionnaires représentant 154 établissements et services médico-sociaux. Ces dispositifs de réadaptation professionnelle s'articulent autour de 3 activités principales:

- Les **UEROS** accueillent des personnes cérébro-lésées pour un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale ou professionnelle,
- Les **centres de pré-orientation** accompagnent les travailleurs handicapés dans l'élaboration d'un projet professionnel,
- Les **CRP** dispensent des formations qualifiantes et guident les stagiaires vers l'emploi.

De nombreux établissements assurent plusieurs de ces activités afin d'élargir l'offre locale, d'offrir un meilleur suivi des stagiaires et de développer des synergies d'équipe.

*Une approche globale, un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé et une relation étroite avec le monde de l'entreprise.*

Avec pour mission d'orienter, de qualifier et d'accompagner les personnes handicapées vers l'emploi, ces dispositifs médico-sociaux reconnus dispensent des cursus adaptés, aux plus près des besoins des bénéficiaires comme du marché du travail.

	UEROS	PRÉ-ORIENTATION	FORMATION
PUBLIC	Personnes atteintes de lésions cérébrales acquises. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 173 bénéficiaires*</li> <li>• Âge moyen : 38 ans</li> </ul>	Travailleurs handicapés souhaitant élaborer ou confirmer un projet professionnel. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 322 bénéficiaires*</li> <li>• Âge moyen : 40 ans</li> </ul>	Travailleurs handicapés, sur orientation de la CDAPH <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 634 bénéficiaires*</li> <li>• Âge moyen : 42 ans</li> </ul>
DISPOSITIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 services, souvent couplés à une structure hospitalière</li> <li>• 223 professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 53 services, fréquemment associés à un centre de formation</li> <li>• 486 professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 74 centres de formation</li> <li>• 2 553 professionnels</li> <li>• 200 formations dans 14 secteurs d'activité</li> </ul>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les possibilités de réinsertion sociale et/ou professionnelle</li> <li>• Identifier les champs professionnels potentiels</li> <li>• Tester en situation réelle les possibilités d'adaptation</li> <li>• Préconiser une orientation concrète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer ou confirmer un projet professionnel</li> <li>• Réaliser un bilan dynamique, confrontant les aspirations du stagiaire à son potentiel</li> <li>• Tester le projet visé par une mise en pratique (stage en entreprise)</li> <li>• Conclure par un bilan et une préconisation d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former en incluant des périodes de mise en application en entreprise</li> <li>• Compenser le handicap par la mise à disposition sur site d'un suivi médico-social de qualité</li> <li>• Aboutir à l'obtention d'un titre professionnel ou d'un diplôme</li> <li>• Accompagner vers l'emploi</li> </ul>
RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 64 000 journées d'activité</li> </ul> Orientation des bénéficiaires à l'issue de leur stage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 46% d'orientations professionnelles (Esat, mission locale, CRP...)</li> <li>• 32% d'orientations sociales (SAVS, SAMSAH, associations...)</li> <li>• 22% vers le soin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 255 000 journées de stage</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45% des bénéficiaires sont orientés vers une formation de réadaptation ciblée et 9% en formation ordinaire</li> <li>• 56% des stagiaires orientés en formation le sont vers des cursus de niveau V et V bis</li> <li>• 10% des bénéficiaires sont orientés vers une recherche d'emploi</li> <li>• 6% vers le secteur protégé/adapté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Près d'1,6 millions de journées de stage</li> <li>• 48% des stagiaires suivent des formations de niveau V et V bis, 44% des formations de niveau IV, 7% des formations de niveau III</li> <li>• 79% des stagiaires obtiennent leur titre professionnel ou leur diplôme</li> <li>• À l'issue de la formation, 64% des stagiaires trouvent un emploi dans l'année</li> </ul>

\*En 2017

Source : enquête réalisée avec les chiffres de 2017 récoltés auprès des centres de la Fagerh représentant 95% de l'offre de réadaptation professionnelle en France.



*Des résultats  
concrets témoignent  
de la performance  
des dispositifs*

**+200**

*formations qualifiantes*

**14**

*secteurs d'activité*

**79%**

*des stagiaires  
obtiennent un diplôme*

**64%**

*trouvent un emploi dans l'année  
suivant la formation*

## 14 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR AN

Les Centres de réadaptation professionnelle et de pré-orientation accueillent des publics spécifiques, reconnus travailleurs handicapés et orientés par la MDPH. Près de 2/3 tiers des stagiaires sont des hommes. Environ la moitié des stagiaires des CPO et des CRP souffre de difficultés motrices. Pour près de 60% des stagiaires en pré-orientation et en formation, la maladie est à l'origine de(s) pathologie(s).

Plus de 70% des stagiaires ont un niveau inférieur ou égal à V (BEP / CAP) à leur entrée en formation et pré-orientation.

La formation représente en effet non seulement l'opportunité de se réinsérer dans le monde du travail mais aussi la possibilité

de monter en qualification.

Les situations de décrochage social et professionnel sont fréquentes : les 3/4 des stagiaires en formation ne travaillaient pas depuis plus d'un an lors de l'entrée en stage.

*Proportion de stagiaires originaires de la région  
d'implantation de l'établissement :*

94% UEROS

88% PRÉ-ORIENTATION

76% FORMATION

## LA FORMATION, PREMIER PAS VERS L'INSERTION

Les CRP dispensent des formations qualifiantes en s'appuyant sur une prise en charge médico-psycho-sociale globale et sur un accompagnement vers l'emploi. Les 200 formations proposées couvrent 14 secteurs d'activité : services administratifs et commerciaux, BTP-électricité, informatique-communication etc. Leur point commun : former selon des méthodes pédagogiques adaptées et incluant des périodes de mise en application en entreprise, accompagner la reconstruction d'un projet personnel et assurer un suivi médicosocial. La performance de ces dispositifs est mesurée. Le taux de réussite dans les centres atteint 79% aux examens. Preuve de la cohérence entre projet des bénéficiaires, besoins des professionnels et formations, 64% des stagiaires ont trouvé un emploi dans l'année suivant leur formation.



## PRÈS DE 3 300 SALARIÉS MOBILISÉS

En 2016, le secteur de la reconversion emploie près de 3 300 Equivalent Temps Plein. Les dispositifs s'appuient sur des compétences complémentaires conciliant formation et prise en charge médico-sociale. Formateurs, médecins, psychologues, chargés d'insertion, infirmiers forment des équipes pluridisciplinaires.

**Tous se consacrent à restaurer l'autonomie sociale et professionnelle des stagiaires accueillis.**



## EDITO

### LE VIRAGE INCLUSIF

Il ne fait plus de doute que le virage vers plus d'inclusion des personnes en situation de handicap devient un nouveau paradigme, notamment pour la Réadaptation professionnelle.

Dans son rapport préliminaire, la rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées auprès de l'ONU demande à l'Etat français de revoir et de transformer le système en profondeur afin de fournir des solutions véritablement inclusives...

La lettre de mission du Premier ministre à la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées indique la nécessité de modifier des habitudes pour engager une profonde transformation de la prise en charge des personnes handicapées. Il précise qu'il convient d'organiser une bascule rapide et d'ampleur au profit d'un accompagnement, spécialisé si nécessaire, en milieu ordinaire.

La Convention nationale pluriannuelle multipartite de mobilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap, feuille de route des autorités, entend articuler l'offre de formation de droit commun avec l'offre spécifique des CRP et, dans le cadre des CPOM, inciter notre secteur de la RP à développer des partenariats avec des organismes de formation ou spécialisés dans l'insertion.

Tous ces éléments, et bien d'autres, confirment la nécessité d'une évolution forte. Avec pour vocation l'insertion en milieu ordinaire de travail, les CRP et CPO ont un objectif inclusif. Au plus près des besoins des personnes en situation de handicap, ils continueront à s'adapter, à transformer leurs prestations, leurs méthodes de travail et leur organisation pour s'inscrire dans cette dynamique nouvelle.

Bernard Laferrière  
Président de la Fagerh

## FAITS MARQUANTS 2017-2018

### NOVEMBRE 2017 : UN NOUVEAU SITE, PLATEFORME D'INFORMATIONS ET ANNUAIRE DE LA RECONVERSION

Le nouveau site internet de la Fagerh recense l'offre de la réadaptation sur le territoire. Pour les MDPH comme pour les travailleurs handicapés, c'est une source unique d'informations sur les formations, les dispositifs d'orientation, de remobilisation, d'accompagnement vers l'emploi (...). Le site comporte aussi un espace adhérent dédié au réseau afin de favoriser les échanges, le partage de connaissances et la dynamique des groupes de travail.

### fagerh ACCOMPAGNER, C'EST NOTRE MÉTIER



### JANVIER 2018 : LES CRP, EN PREMIÈRE LIGNE POUR L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Les CRP ont été retenus dans 31 des 51 dispositifs d'emploi accompagné initiés par les ARS en 2018, ils sont pilotes sur 14 d'entre-eux et couvrent ainsi plus de 30 départements. Ce résultat illustre la capacité des établissements à adapter leur organisation et leur mode de fonctionnement, à travailler non seulement entre-eux mais aussi avec des acteurs extérieurs et bien entendu avec les entreprises et le droit commun. Une telle mobilisation préfigure la capacité du secteur à s'adapter aux évolutions à venir.

### FÉVRIER 2018 : MÈTIS, UN NOUVEL OUTIL NUMÉRIQUE DE PÉDAGOGIE DYNAMIQUE ET INTERACTIVE

Développée par l'AFPA, Mètis est une plateforme pédagogique numérique innovante, mise à disposition auprès du réseau Fagerh. Interactivité, parcours personnalisé, outils collaboratif (...): cette plateforme participe à la modernisation du réseau. Ses nombreuses fonctionnalités peuvent transformer la manière d'enseigner, notamment en permettant d'individualiser le parcours de l'apprenant.

### MAI 2018 : PARTICIPATION RECORD AU CONGRÈS DE LA FAGERH

Venus de toute la France, les professionnels de la réadaptation professionnelle se sont rencontrés les 24 et 25 mai pour le congrès annuel de la Fagerh. Le thème des journées, volontairement provoquant, « réadaptation professionnelle : 10 ans pour changer de modèle ? » fait écho à la dynamique qui anime le secteur. Ce programme axé sur les plateformes de services et les plateformes numériques a rassemblé 67 établissements issus de 40 associations.



## LES CRP, ACTEURS CLEFS DE LA MOBILISATION DE TOUS POUR L'EMPLOI

Pour renforcer l'accès à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap, la Convention nationale pluriannuelle multipartite de mobilisation pour l'emploi\* prévoit la mobilisation de l'offre de prestations des CRP dans le cadre des plans régionaux d'accès à la formation et à la qualification.

Le plan d'action qui décline cette convention s'attache à promouvoir, au niveau territorial, la signature de conventions entre les ARS et les Régions comportant un volet sur la réadaptation professionnelle. Le concours des CRP aux travaux des PRITH et leur participation effective au service public régional de la formation professionnelle

seront donc l'une des clefs du succès de la convention. La sortie en 2018 d'un décret sur les missions et le fonctionnement des établissements de la RP facilitera les partenariats grâce à une meilleure lisibilité du secteur.

Ces annonces et engagements positionnent les CRP e le CPO au cœur des réformes et les identifient comme des acteurs clés de l'inclusion.

*\*Convention signée en novembre 2017 par le ministre du travail et 13 partenaires (Régions, Pôle emploi, FIPHFP, Agefiph...)*

## PARTENARIAT : METTRE EN LIEN LES EMPLOYEURS ET LES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis plusieurs années, la Fagerh développe des partenariats avec des employeurs de taille et organisation très différentes (secteur public ou privé, PME ou grandes entreprises). L'objectif : favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les trois conventions signées cette année témoignent de la diversité de ces collaborations. Hermès, Thalès et le ministère de l'enseignement supérieur rejoignent la liste de nos partenaires, parmi lesquels figurent la MSA, Orange, Oz, FHF, EDF, la MNFCT et Alinéa.



## FIPHFP : FAIRE CONNAITRE LE DROIT À LA RECONVERSION DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Fagerh finalise une convention avec le FIPHFP\* afin de développer un partenariat au niveau national et territorial avec les trois fonctions publiques.

Cette collaboration vise à contribuer à la sécurisation des parcours des agents en situation de handicap. Trop souvent les fonctionnaires ignorent qu'ils peuvent accéder aux dispositifs d'orientation, de maintien dans l'emploi ou de formations proposés par les CRP. La convention permettra de développer des actions d'informations et de sensibilisation auprès des agents et des employeurs de la fonction publique et de les mettre en lien avec les partenaires ad hoc.

*\*Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique*



**JOURNÉES D'ÉTUDES  
DE LA FAGERH,  
OCTOBRE 2018**

Ces rencontres rassemblent au ministère de la santé les professionnels des centres de réadaptation, les référents pour l'insertion professionnelle des MDPH, le réseau Cap emploi, Pôle emploi et les représentants d'associations et d'entreprises. La 4<sup>ème</sup> édition de cet évènement biennal est axée sur le thème « emploi et formation dans une société inclusive ». Un programme riche et complexe, car si la volonté de favoriser l'inclusion est partagée par tous, sa mise en œuvre soulève de nombreuses questions : aménagements raisonnables, accompagnements de proximité, dispositifs de compensation...

# LE RÉSEAU FAGERH

54 organismes gestionnaires (associations, organismes d'assurance maladie, mutuelles, syndicats, établissements publics) gèrent 154 établissements et services de réadaptation professionnelle.



## AUVERGNE / RHÔNE-ALPES

Catherine Thony  
[catherine.thony@fagerh.fr](mailto:catherine.thony@fagerh.fr)

## BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Philippe Thibon  
[philippe.thibon@fagerh.fr](mailto:philippe.thibon@fagerh.fr)

## BRETAGNE

Frédéric Payet  
[frederic.payet@fagerh.fr](mailto:frederic.payet@fagerh.fr)

## CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Philippe Guillemain  
[philippe.guillemain@fagerh.fr](mailto:philippe.guillemain@fagerh.fr)

## GRAND EST

Daniel Kuntz  
[daniel.kuntz@fagerh.fr](mailto:daniel.kuntz@fagerh.fr)

## HAUTS-DE-FRANCE

Frédéric Verbeeck  
[frederic.verbeeck@fagerh.fr](mailto:frederic.verbeeck@fagerh.fr)

## ILE-DE-FRANCE

François Velay  
[francois.velay@fagerh.fr](mailto:francois.velay@fagerh.fr)

## NORMANDIE

Patrick Criquet  
[patrick.criquet@fagerh.fr](mailto:patrick.criquet@fagerh.fr)

## NOUVELLE AQUITAINE

Thierry Lagarde  
[thierry.lagarde@fagerh.fr](mailto:thierry.lagarde@fagerh.fr)

## OCCITANIE

Jacques Alastuey  
[jacques.alastuey@fagerh.fr](mailto:jacques.alastuey@fagerh.fr)

## PACA / CORSE

Sophie Aboudaram  
[sophie.aboudaram@fagerh.fr](mailto:sophie.aboudaram@fagerh.fr)

## PAYS-DE-LA-LOIRE

Eric Crispin  
[eric.crispin@fagerh.fr](mailto:eric.crispin@fagerh.fr)

## OUTRE-MER

Late Lawson  
[late.lawson@fagerh.fr](mailto:late.lawson@fagerh.fr)

**fagerh**  
| Accompagner, c'est notre métier